



Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL AU 2^{ème} TRIMESTRE 2023

Durant cette période, le Conseil :

• A décidé

- De valider le tableau des manifestations 2023-2024
- D'octroyer des subventions d'énergie CECB+
- De mettre en vente des cartes prépayées de 11 courses au prix de 10 pour l'utilisation de MobiChablais. La commune a décidé de participer à raison du 50% à l'achat d'une carte prépayée dès le 4 juillet
- De changer le nom de l'arrêt de MobiChablais « Place Gabriel-Donnet » en « Massongex, Eglise »
- D'acheter la parcelle N° 129
- De valider le marquage pour les personnes à mobilité réduite à la gare CFF
- De valider le Patrimoine bâti avant mise à l'enquête publique
- De procéder à la transformation des appartements sis au-dessus du café-restaurant « Le Central »
- De valider les comptes 2022 de la paroisse catholique
- De délivrer une autorisation d'exploiter aux « Nouvelles Arcades »
- De valider la pré-convention sur le financement du futur Pont Massongex-Bex
- D'entamer les démarches pour l'agrandissement de l'UAPE et de déplacer le local des travaux publics
- D'accepter la convention entre le Conseil mixte et la Commune d'Evionnaz concernant les redevances hydrauliques
- D'accepter le financement d'une étude pour la planification en cas de tremblement de terre
- De préavisser favorablement trois demandes de naturalisation
- D'acheter environ 210 m² afin de créer un trottoir le long du site ex-Biollay (Ch. En la Fin)
- D'accepter les comptes 2022 de la paroisse protestante
- De valider plusieurs offres concernant le réseau d'eau
- D'accepter les comptes 2022 de la Commune et de la Bourgeoisie
- De préavisser favorablement le cautionnement solidaire de CHF 26'000'000.—du crédit de construction concernant l'extension du Home St-Jacques
- De valider les demandes de servitudes Alpiq sur la commune d'Evionnaz, propriétés du Conseil mixte
- De valider l'offre des CFF pour l'accompagnement dans l'étude du 2^{ème} quai
- D'accepter les nouveaux statuts et de valider les comptes 2022 de l'association des chemins bibliques
- D'engager un aide temporaire pour les travaux publics durant l'été
- De déplacer le cinéma en plein air à la place des fêtes
- De l'entrée en vigueur des horodateurs au 1^{er} août 2023
- D'installer GastroVert à Daviaz
- De valider la plaque définitive de la police communale concernant les horaires d'utilisation du terrain de foot à la place des fêtes
- De modifier le règlement de la mise du vin d'honneur pour la Fête-Dieu



Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

- De procéder à un sondage afin de connaître l'avis de la population sur la faisabilité de marchés
- De participer au projet écologie industrielle de Chablais Agglo
- De faire partie du nouveau concept des CFF concernant les cartes journalières dégriffées dès 2024
- De participer au jeu « Au fil du Chablais » organisé par Radio Chablais durant la Foire du Valais

• A pris connaissance

- De l'avant-projet de loi sur le radon ;
- Du nouveau plan cantonal de gestion des déchets

• A traité les demandes d'autorisation de construire de compétence communale suivantes

Jahmurataj Kimet, parcelle N° 1208, réfection des façades

Ruppen Basile, parcelle N° 2067, pose de 2 cabanons

Garcin Anne, parcelle N° 1664, pose d'une pergola, escalier en bois et agrandissement d'une fenêtre

Villas Richoz et Birchler, parcelle N° 1951 : la mise en conformité de portes et fenêtres

Retripa, parcelle N° 141 : pose d'une enseigne lumineuse

Barman Guy, parcelle N° 1663 : réfection de la toiture de la grange, changement d'ardoises en revêtement par une tôle comme sur l'autre pan

Rapaz Olivier, parcelle N° 1689 : pose d'une piscine avec PAC

Morand Vincent, parcelle N° 2051 : pose d'une PAC air/eau

Dubosson Léo, parcelle N° 1336 : mise en conformité de la clôture

Dély Stéphane, parcelle N° 1943 : changement de couleur des façades, gris foncé Marmoran 2.0 NATLIR et 2.0 NATUR (gris clair)

Morisod Michèle, parcelle N° 1349 : pose d'une PAC air/eau en remplacement du chauffage à mazout

Morisod Grégoire, parcelle N° 1927 : pose d'une PAC air/eau en remplacement du chauffage à mazout

Coudeville Anthony, parcelle N° 2050 : réfection du soubassement et embrasure en gris RAL 7012

Alexandre Alain et Sylvie, parcelle N° 1938 : construction de deux villas jumelées avec piscine

Vernay Eliane, parcelle N° 1988 : création d'un velux en toiture

De compétence cantonale

Genedis, parcelle N° 823, 833, 838, 1561, 1887, 1888, 2017, 2148 : aménagement et enfouissement d'un câble basse tension (BT)



Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

Annonce publique d'installation solaire

Curdy Maxim, parcelle N° 1975 : 135 capteurs pour une surface de 239 m² sur le toit

Barman Jean-Baptiste, parcelle N° 1569 : 21 capteurs pour une surface de 35 m² sur le toit

Ottet Jean-Daniel, parcelle N° 1850 : 20 capteurs pour une surface de 37m² sur le toit

Richard Jean-Marc, parcelle N° 3 : 57 capteurs pour une surface de 90 m² sur le toit

Chaumeron Antoine, parcelle N° 273 : 38 capteurs sur 78 m²

Garcin Anne, parcelle N° 1664 : 10 capteurs sur une surface de 19.5 m²

Gallizzi Eugenio, parcelle N° 2031 : 18 capteurs sur une surface de 34 m²

Constantin Michel, parcelle N° 1759 : 18 capteurs sur une surface de 34 m²

Barman Nicolas, Parcelle N° 17 : 22 capteurs pour une surface de 43 m²

Massongex, le 30 juin 2023

Administration communale

La Présidente : La Secrétaire :

Sylviane Coquoz Sandra Mariétan